

## **Communiqué de Presse, 15.06.20 / Association faïtière du Grand Conseil de la Nuit #veillonslanuit**

Le Grand Conseil de la Nuit et ses membres continuent à travailler pour une réouverture prochaine dans les meilleures conditions sanitaires. Nous sommes heureux de constater que beaucoup d'acteurs de la culture nocturne se mobilisent afin de trouver des solutions pour pouvoir accueillir le public et redonner aux artistes la place qu'ils méritent. Malheureusement, nous demeurons dans l'incapacité d'annoncer une réouverture. En effet, le sentiment d'avoir été négligé par notre gouvernement lors de l'annonce de l'assouplissement des mesures le 27 mai dernier est bien présent.

Nous nous interrogeons sur les décisions du Conseil Fédéral qui semblent de toute évidence inadaptées à notre secteur alors que tous les acteurs culturels sont sérieusement affectés par la crise. Pour rappel, la fermeture des clubs et des bars membres du Grand Conseil de la Nuit a eu pour conséquence pour le moment une perte de chiffre d'affaires de plus de 3 millions de francs, nécessaires entre autres à la rémunération de plus de 400 acteurs culturels nocturnes qui font les événements de nos membres. Loin de constituer une solution viable pour ces derniers, les dispositions prises par le Conseil Fédéral, telles qu'annoncées, sont lourdes de conséquences pour les établissements nocturnes, non seulement d'un point de vue économique, mais également artistique.

Nous pensons notamment qu'il est important de prendre en considération le temps et la force de travail que nécessite l'organisation d'un événement culturel, de sa conception jusqu'à sa réalisation. De part en part, un seul projet mobilise des équipes sur plusieurs mois. Comment alors imaginer une reprise viable pour les organisateurs en offrant une programmation de qualité à leurs publics. Constituer une programmation en 10 jours relève de la prouesse technique et ce d'autant plus lorsque les frontières sont fermées, les personnes à risque isolées, les informations officielles incomplètes voire contradictoires ou fluctuantes d'un jour à l'autre. Si nous sommes conscients de la difficulté pour les organes gouvernementaux de protéger la population efficacement sans ébranler dans le même temps l'économie, nous ne comprenons pas néanmoins la différence de traitement entre, par exemple, les établissements culturels et les grands centres commerciaux.

Nous nous étonnons également des horaires d'ouverture pour les clubs et salles de concert annoncés par le Conseil Fédéral sous prétexte de prévenir des comportements irresponsables ; nos publics sont exposés aux mêmes risques, peu importe l'heure. Notons que la consommation excessive d'alcool ou d'autres substances n'est malheureusement pas cantonnée à la nuit. Nos clubs membres se sont toujours montrés responsables face à la gestion de leur public et ont toujours fourni un large effort de prévention. Ces derniers sont motivés et se préparent depuis le début à ce nouveau contexte créé par la pandémie de Covid-19 ; ils souhaitent accompagner leurs publics dans la prise de nouvelles habitudes sanitaires et non pas les mettre en situation dangereuse. Une fermeture à minuit pourrait non seulement engendrer des débordements sur l'espace public, mais aussi donner lieu à des rassemblements sauvages qui ne seraient dès lors plus contrôlables par un personnel.

Relevons, en outre, que l'activité de nos clubs membres se concentre principalement dans le créneau horaire minuit - 6h. Cette fermeture anticipée ne leur permet donc pas de poursuivre leurs activités sereinement et les place de fait en concurrence déloyale avec les bars qui

éprouvent, eux aussi, de grandes difficultés à trouver une rentabilité dans les conditions actuelles.

Evidemment, la question de la rentabilité des événements est aussi à prendre en considération. Les clubs membres du Grand Conseil de la Nuit ont des jauges élevées et leur seuil de rentabilité est souvent à plus de 50% de remplissage. Le fait de pouvoir accueillir 300 personnes par événement place dès lors la plupart de nos membres dans l'impossibilité d'ouvrir.

A la lecture du plan de protection de notre branche, nous pouvons spontanément répondre que la première variante proposée est inapplicable du fait de la perte considérable d'espace. Pour exemple, une salle ayant habituellement une capacité de 750 places se verrait contrainte d'accueillir seulement 60 personnes. Quant à la seconde variante, nous nous imaginons difficilement contraindre le public à porter un masque pendant plusieurs heures dans un espace clos pour des raisons évidentes d'organisation. Aussi, nous nous étonnons de la variante 3 pour laquelle la Confédération exige une récolte des noms et coordonnées des participant.e.x.s. Cette mesure va d'une part à l'encontre de la manière dont nous menons nos activités jusqu'à leurs fondements et, d'autre part, nous oblige à mobiliser du personnel dédié afin d'effectuer cette tâche supplémentaire. Nous augmenterions ainsi nos charges et par extension nos pertes. Malgré le fait que les conditions proposées soient inacceptables, certains lieux vont se voir contraint à une ouverture à perte pour essayer de sauver leurs structures et les emplois qui y sont liés.

Ces propositions, nous le regrettons, sont autant d'obstacles à une reprise imminente des activités pour la plupart de nos membres. Et le Grand Conseil de la Nuit se demande comment le gouvernement envisage une réouverture de nos lieux en assumant le salaire des employé.e.x.s assimilables à un l'employeur.se.x, payant les charges fixes, rémunérant les artiste.x.s et collaborateur.rice.x.s nécessaires à l'accueil du public, à la prévention et au déroulement de l'événement dans de telles conditions.

L'association envisage plusieurs options :

- que les aides pour notre secteur soient maintenues le temps nécessaire afin de garantir la survie et la pérennité des activités culturelles nocturnes.
- ou
- que les mesures soient réévaluées de manière à ce que la réouverture des clubs puisse se faire de manière économiquement viable, à savoir :
  - Des horaires nocturnes habituels (pas de fermeture à minuit).
  - Autoriser la limitation des 300 personnes simultanément dans un lieu et non 300 personnes par jour, pour augmenter la possibilité de rentabilité des événements.

En conclusion, nos membres sont impatient.e.x.s de voir la situation évoluer, et d'avoir une réelle possibilité de reprendre leurs activités dans des conditions acceptables et sans danger pour la population. Enfin, nous attendons avec espoir de pouvoir nous projeter sur les mois qui suivent et qui seront, nous le rappelons, décisifs pour l'avenir de la culture nocturne genevoise. Comme indiqué dans notre précédent communiqué de presse du 6 mai, les membres du Grand Conseil de la Nuit restent ouvert.e.x.s à la discussion et croient fermement qu'il est nécessaire de les consulter directement afin de gérer au mieux cette situation exceptionnelle.

Le Comité du Grand Conseil de la Nuit et ses membres

Contact : [zabou@grandconseildelanuit.ch](mailto:zabou@grandconseildelanuit.ch)

Site : [www.grandconseildelanuit.ch](http://www.grandconseildelanuit.ch)

Membres : ARVe, Audio, Café de la Ferblanterie, Café la Petite Reine, Central Station, Le Chat Noir(ASMV), Fédération des artistes de Kugler, La Gravière, HeadFun, Jaydo's Production, La Jonquille, Le Kraken, MJC Annemasse, Little House Records, Motel Campo, PTR, Nuit Blanche, Qafé Guidoline, La Barje, L'Usine (faïtière dont Le Zoo, Le Rez, Urgence Disk, etc..) et ses sympathisant.e.s.x